

Programme de travail de l'ICA pour l'Afrique

document élaboré par James Lowry pour la Commission du Programme
6 septembre 2015

1. Introduction

Selon la Stratégie pour l'Afrique de l'ICA (2015 – 2020), le Groupe de travail « Stratégie pour l'Afrique » (ASWG) doit élaborer un programme de travail pour donner corps à ladite stratégie. Le présent document constitue ce programme de travail. Il décrit les différentes actions devant contribuer à la réalisation des deux objectifs clés de la stratégie : **la Défense et la promotion et la Formation et l'enseignement**, ainsi que les actions d'accompagnement. Il esquisse également la méthode qu'emploiera l'ASWG pour évaluer les progrès accomplis. Enfin, il récapitule les responsabilités incombant aux différents groupes et entités de l'ICA dans la mise en œuvre de la Stratégie.

Adopté par la Commission des Programmes de l'ICA à Reykjavik le 26 Septembre 2015

Validé par le Comité Exécutif de l'ICA à Reykjavik le 26 Septembre 2015

2. Groupe de travail « Stratégie pour l'Afrique »

Jusqu'ici, l'ASWG est intervenu à la demande directe du VP Programme de l'ICA et a été convoqué par la Secrétaire générale adjointe. Le groupe a déjà atteint ses objectifs immédiats, à savoir une première analyse et des consultations avec les principales parties prenantes. L'ASWG devrait désormais être reconstitué sous le pilotage d'un archiviste africain de renom et comprendre des membres individuels et des groupes travaillant sur des projets conçus pour livrer des résultats en adéquation avec la Stratégie et le programme de travail pour l'Afrique.

3. Actions

3.1 Objectif stratégique – Défense et promotion

3.1.1. Promotion d'institutions archivistiques fortes

Des archives nationales fortes donnent l'exemple et constituent une ressource pour les autres archives d'un pays. Dans le cadre de la présente Stratégie, des archives nationales fortes sont celles qui :

- sont établies de droit avec pour mission d'élaborer une politique et des normes encadrant la gestion des archives à l'échelle gouvernementale
- peuvent s'appuyer sur un cadre politique prévoyant leur participation aux initiatives prises et aux programmes lancés à l'échelle gouvernementale dans des domaines liés à l'archivage, comme l'e-gouvernement et la gouvernance ouverte
- exercent leurs fonctions dans le respect de procédures correspondant aux bonnes pratiques internationales
- appliquent les normes internationales et contribuent à leur élaboration et à leur diffusion

- se voient attribuer des ressources pour financer le recrutement de collaborateurs et les infrastructures physiques et numériques nécessaires à la réalisation de leur mission en matière de gestion d'archives, tous formats confondus.

L'ICA est désireux de soutenir l'émergence d'archives nationales fortes en Afrique, le but étant que toute future mouture de sa Stratégie pour l'Afrique puisse être axée sur d'autres types d'archives et de compétences archivistiques. Toutefois, l'ICA est pleinement conscient que les progrès réalisés dans des pays comme la Tanzanie, le Ghana ou la Gambie résultent de projets dotés de moyens suffisants et durables, s'étalant souvent sur une bonne dizaine d'années, et visant à instaurer des changements en profondeur au niveau local. Le Forum national des Archivistes identifiera et réalisera des initiatives en matière de défense et promotion, grâce par exemple à des missions d'information de haut niveau, en coopération avec les membres africains de l'ICA appartenant à la catégorie A. Le Groupe de réflexion sur l'Afrique recherchera et favorisera tout partenariat permettant d'atteindre l'objectif d'un renforcement des archives nationales africaines, par exemple en œuvrant avec les collègues africains en vue d'obtenir le soutien de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international, ou d'autres prêteurs et bailleurs de fonds pour le financement de programmes de réforme.

3.1.2 Le rôle des réseaux professionnels régionaux en tant qu'infrastructures de défense et de promotion

L'ICA souhaite que sa Stratégie pour l'Afrique puisse favoriser le développement de ses branches régionales en Afrique, en promouvant la solidarité et le partage des connaissances et en créant des possibilités d'évolution (inter et intra régionales). La section des associations professionnelles de l'ICA (SPA) travaillera aux côtés d'associations existantes de gestionnaires d'archives et de documents d'activité et aux côtés des présidents des branches régionales concernées en vue de cerner leurs besoins spécifiques et d'élaborer des plans d'action favorisant la croissance et l'animation des branches et des associations africaines dans des proportions permettant la parution de publications régulières (journaux ou newsletters), l'instauration du principe de réunions ou de conférences à intervalles réguliers et la création de listes de diffusion actives. Dans les plans d'action, il s'agira également de recenser les différentes mesures permettant d'augmenter le nombre d'adhérents des branches régionales. L'ICA considère que des branches actives font partie intégrante de l'infrastructure nécessaire au développement des activités aussi bien de défense et de promotion que de formation et d'enseignement.

3.1.3. Attirer l'attention des États sur les archives grâce à la solidarité internationale

L'ICA s'est engagé à tenir sa conférence annuelle de 2018 dans un pays africain. Le Secrétariat de l'ICA va travailler avec les adhérents africains en vue de parvenir à des propositions valables. L'ICA souhaiterait également qu'un pays africain puisse accueillir l'une des réunions de son Comité exécutif qui se tiennent normalement tous les ans aux alentours du mois d'avril.

Par ailleurs, l'ICA incite vivement toutes les sections professionnelles à prévoir une ou plusieurs séances ou conférences dans des pays africains durant la période allant de 2015 à 2020. Ces initiatives permettront aux collègues africains d'attirer l'attention de personnes de haut rang sur les archives, d'avoir accès à des connaissances pointues et de partager leurs propres compétences.

3.2 Objectif stratégique – Formation et enseignement

3.2.1. Mise en place de programmes d'études

Lors des consultations réalisées auprès des collègues africains, ces derniers ont souvent fait état de la nécessité d'un soutien dans la refonte de leurs programmes universitaires en vue d'y intégrer les bonnes pratiques internationales et les dernières évolutions en la matière. La Section pour l'enseignement archivistique et la formation des archivistes de l'ICA (SAE) a déjà accompagné les adhérents et partenaires de l'association dans l'élaboration de supports pédagogiques. L'ICA invite donc SAE à faire le nécessaire pour que ces supports pédagogiques soient mis à la disposition d'un plus grand nombre de professeurs en archiverie africains, et ce en langue française, tout en assurant la diffusion la plus large possible, y compris par l'envoi direct de courriers aux universités africaines concernées. L'ICA demande également à SAE d'entreprendre une analyse en profondeur des besoins des professeurs en archiverie africains et de passer en revue les supports existants, par exemple ceux produits par l'IRMT, l'AIAF, InterPARES, etc., en vue d'établir s'il convient d'élaborer des supports complémentaires pour faciliter la mise en place de programmes d'études renforcés et, dans l'affirmative, comment l'ICA et SAE pourront contribuer à une telle initiative.

3.2.2 Création de partenariats pour soutenir la formation dans le domaine de la conservation et de la préservation

L'ICA contactera le Centre international pour l'étude de la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM) pour mieux percevoir comment les archives africaines pourront, tout en y contribuant, bénéficier des ressources, des possibilités de formation et du réseau de cet organisme en Afrique, qui comprend l'École du Patrimoine Africain (EPA) à Porto-Novo, au Bénin, et le « *Centre for Heritage Development in Africa* » (Centre pour le développement du patrimoine en Afrique – CHDA) à Mombasa, au Kenya. Le Président ou le Secrétaire général de l'ICA exposera les besoins des archives africaines et les résultats des discussions seront communiqués au groupe de travail « Stratégie pour l'Afrique » ; ce dernier pourra ensuite formuler des recommandations pour les prochaines étapes d'un renforcement des compétences archivistiques dans les domaines de la conservation et de la préservation. Le groupe de travail « Stratégie pour l'Afrique » pourra également faire appel aux compétences du groupe d'experts sur les bâtiments d'archives et l'environnement de l'ICA.

3.2.3. Formation pratique à la gestion et à la conservation des archives numériques

Si l'ICA partage avec l'ICCROM et d'autres parties prenantes son intérêt pour la création de compétences dans le domaine de la conservation et la préservation, il reste néanmoins chef de file en matière de conservation et de gestion des archives, y compris dans un environnement numérique. Il lui reviendra donc de piloter la mise en place des formations nécessaires pour répondre aux besoins de ce secteur en Afrique. L'ICA confie au groupe de travail ASWG la tâche de conduire, en collaboration avec les différentes parties prenantes, les experts de l'ICA et les partenaires industriels, un projet visant la mise en place d'un programme de création de compétences en matière de gestion d'archives numériques avec, pour objet, l'organisation (en collaboration avec la branche régionale concernée et les universités correspondantes) d'universités d'été pendant les trois dernières années de la période concernée par la Stratégie. Dans les formations dispensées, la priorité sera donnée à la création rapide de compétences parmi les professeurs d'archiverie en milieu de carrière en Afrique, l'objectif étant de

transmettre aux universités les connaissances relatives aux archives numériques qui pourront alors être prises en compte dans la refonte des programmes d'études (voir également 3.2.1).

Les futures moutures de la Stratégie pour l'Afrique devraient être axées sur l'élargissement du champ d'application et de la portée de cette formation pour l'étendre aux archivistes et aux gestionnaires de documents d'activité (*records managers*) du continent entier, sans pour autant oublier l'objectif à long terme d'un enseignement pratique de la gestion et de la conservation des archives numériques dans les universités au niveau panafricain.

4. Actions d'accompagnement

4.1 FIDA

Des 17 projets financés par le FIDA (situation arrêtée en juin 2015), sept ont concerné l'Afrique :

- ESARBICA : Atelier sur la gestion des archives numériques
- Burundi : Nouvelle loi sur les archives
- Mozambique : Formation à la conservation des Archives historiques du Mozambique
- Cameroun : Projet de développement pour les archives régionales
- Cameroun : Projet local d'archivage
- Commission de l'Union Africaine
- Formation d'archivistes et conservateurs d'ESARBICA dans les domaines des archives photographiques et audiovisuelles

L'ICA remercie les administrateurs du FIDA d'avoir accepté de soutenir des initiatives orientées vers l'Afrique et pilotées par des collègues africains, et demande à ces administrateurs de donner la priorité aux applications facilitant la réalisation des objectifs de la Stratégie. L'ICA continuera d'accompagner les administrateurs du FIDA dans la recherche de moyens lui permettant de remplir son mandat

4.2. Sections

L'ICA est conscient que la contribution que peuvent apporter ses Sections à la création de compétences dans la profession archivistique africaine sera nécessairement fonction de leur spécialité, de leur niveau d'activité, ainsi que du nombre et du profil de leurs membres africains. Au cours de la période 2016-2020, la PCOM demandera à toutes ses Sections de donner priorité à au moins une initiative ou un projet axé sur les objectifs de l'ICA pour l'Afrique et sur les besoins des institutions archivistiques et des collègues africains.

4.3. Marketing, Communication et Publications de l'ICA

Le Secrétariat bâtira un plan de communication autour de la Stratégie de l'ICA pour l'Afrique. Le site web de l'ICA comportera des pages dédiées à la Stratégie pour l'Afrique et au programme de travail correspondant.

En 2013, un numéro spécial de *Comma* a mis en exergue le thème de la conservation de documents gouvernementaux en Afrique subsaharienne, un autre numéro spécial axé sur l'Afrique francophone étant actuellement en cours de rédaction. Quand bien même la revue

Comma accueille-t-elle toujours favorablement des articles rédigés par des collègues africains ou sur des thèmes qui les intéressent, l'ICA souhaiterait néanmoins remercier le comité de rédaction de la revue d'avoir bien voulu offrir un tel vecteur pour faire ressortir les enjeux africains. Il invite le comité de rédaction à réitérer cette expérience en publiant un nouveau numéro spécial sur un thème africain pendant la période couverte par la présente Stratégie (2015 – 2020).

4.4 Patrimoine archivistique commun

Les archives constituant un patrimoine archivistique commun, l'ICA va créer un groupe d'experts sur ce thème qui reprendra *de facto* le mandat du groupe de travail sur les archives déplacées. Sa première intervention sera de proposer un « programme d'échanges numériques ». Dans cette proposition, il s'agira d'étudier la faisabilité d'un registre du patrimoine archivistique commun et les possibilités d'obtention d'un financement permettant la réalisation de programmes de reproduction décidés d'un commun accord par les pays concernés.

4.5 Échanges de nouveaux professionnels

Les échanges de collaborateurs entre archives nationales peuvent bénéficier aux deux parties. L'ICA invite ses adhérents à envisager l'échange de collaborateurs comme un moyen susceptible de créer de nouvelles compétences et de faciliter le partage des connaissances. Certes, le financement, l'organisation des déplacements, l'hébergement, les assurances, etc., relèveront de la responsabilité de l'hôte et du bénéficiaire, mais la Coordinatrice de l'ICA chargée du programme « Nouveaux professionnels » pourra servir de point de contact pour toutes les archives désireuses de participer à des échanges de collaborateurs.

5. Moyens nécessaires à la réalisation du Programme de travail pour l'Afrique

À ce stade relativement précoce, il est impossible de prévoir quel sera le coût global de la réalisation des différents projets et initiatives découlant de la Stratégie pour l'Afrique de l'ICA et de son Programme de travail. Les organes de l'ICA responsables de la réalisation des tâches devront chiffrer les financements nécessaires au fur et à mesure de l'évolution du processus de planification.

En tant qu'organisation non gouvernementale, les revenus de l'ICA proviennent essentiellement des cotisations de ses membres. Le budget prévu pour faire face aux dépenses liées à l'administration, à la gouvernance et aux activités du programme offre peu de marge pour débloquer des sommes importantes en faveur des interventions africaines.

La Stratégie a donc été conçue en vue de créer une dynamique parmi les parties prenantes africaines, de favoriser les premières réussites, de faciliter le travail d'équipe, ainsi que de promouvoir l'enthousiasme et l'engagement nécessaires à la mise en place de capacités permettant l'obtention de financements extérieurs et la bonne réalisation de projets en adéquation avec la Stratégie pour l'Afrique et son Programme de travail. Au stade actuel, la Stratégie pour l'Afrique et le Programme de travail dépendent essentiellement de la pertinence avérée de la Stratégie elle-même, de l'intervention de bénévoles et de l'octroi de financements modestes mais bien ciblés, notamment de l'intégralité des moyens suivants de l'ICA :

- Le poste budgétaire de la PCOM prévu précisément pour soutenir les initiatives liées à la Stratégie et au Programme de travail
- Les initiatives visant l'Afrique ayant obtenu un financement dans le cadre de l'appel général à projets liés au programme lancé par la PCOM
- Les subventions accordées par le FIDA aux confrères africains
- Les outils, produits et normes existants
- Les bénévoles
- Les moyens humains dédiés par des membres institutionnels à des projets ou initiatives spécifiques
- Les efforts accomplis par le Secrétariat et par les Officiers élus en vue de la mise en place de partenariats

À l'heure actuelle, l'ICA ne dispose pas des capacités nécessaires pour la recherche des fonds requis ou la formulation de demandes suffisamment étayées afin d'obtenir des financements supplémentaires à consacrer à la Stratégie pour l'Afrique et à son Programme de travail ; toutefois, la situation et son éventuelle évolution seront suivies en permanence.

6. Comment mesurer la réussite de la Stratégie pour l'Afrique

À l'issue de la période couverte par la Stratégie, le moment sera venu de vérifier la bonne exécution ou non des actions qui y sont inscrites, mais l'évaluation de l'impact de ces actions sera bien plus difficile. Il sera essentiel de pouvoir mesurer la réussite des initiatives de l'ICA dans le cadre de sa Stratégie pour l'Afrique, ne serait-ce que parce que l'ICA a l'intention d'élaborer et d'appliquer ultérieurement de nouvelles moutures de cette stratégie. L'absence de données chiffrées sur l'évolution de l'archivage en Afrique, qui permettraient de mesurer la réussite des actions entreprises par l'ICA, ne fait que mettre davantage en lumière la nécessité d'une méthode d'évaluation comparative des bonnes pratiques au niveau national.

Par l'intermédiaire de la PCOM, l'ICA soutiendra le groupe de travail ASWG dans l'élaboration d'un outil d'évaluation comparative (« *benchmarking* »), cette démarche revêtant un caractère prioritaire. L'outil devra prendre en compte toute une série d'enjeux, allant des questions stratégiques de haut niveau en matière de positionnement, de partenariats et de budgets, jusqu'aux plus petits détails techniques. Il devrait permettre l'analyse des cadres réglementaires nationaux en matière d'archivage sur l'intégralité du cycle de vie/à chaque étape du processus de conservation archivistique. Il devrait permettre la comparaison de tous les domaines d'activité pertinents, dont la conception des systèmes d'archivage numérique, le suivi et le contrôle environnementaux, la description archivistique, la conservation numérique, etc., par rapport aux normes internationales.

Un tel outil constituera un atout pour l'ICA et pour ses membres à travers le monde. Dans le cadre de la Stratégie pour l'Afrique, il pourrait être utilisé en vue d'assurer à l'avenir le meilleur ciblage possible des interventions de l'ICA. Lors du développement et de la mise en œuvre de l'outil, le groupe de travail ASWG sera constamment à la recherche de synergies avec d'autres initiatives du même genre, prévues ou en cours d'élaboration au sein de la communauté archivistique.

7. Synthèse des actions et des responsabilités

Intervenant principal	Action	§ du programme de travail
Toutes les sections	Avant le Congrès 2016 de l'ICA à Séoul, mettre au point au moins une initiative que pourrait entreprendre la Section pour soutenir les objectifs de la Stratégie pour l'Afrique.	4.2
Toutes les sections	Dans la mesure du possible, prévoir une ou plusieurs séances ou conférences dans un pays africain au cours de la période 2015 -2020.	3.1.3
ASWG	Nommer un président parmi les archivistes africains, inviter et/ou recenser des membres à même de travailler sur des projets favorisant la réalisation de la Stratégie.	1.
ASWG	Suite aux échanges entre l'ICA et l'ICCROM, et en collaboration avec le Groupe d'experts sur les bâtiments d'archives et l'environnement, formuler des recommandations relatives aux étapes ultérieures en vue du renforcement des compétences archivistiques en matière de conservation et de préservation.	3.2.2
ASWG	Créer un programme de formation à la gestion et à la conservation des archives numériques, et ce dans le but d'organiser des universités d'été pendant les trois dernières années de la période visée par la Stratégie	3.2.3
ASWG	Assurer le pilotage du développement d'un outil d'évaluation comparative (« <i>benchmarking</i> »).	5
ASWG	Élaborer une série de critères d'évaluation et de mesure des performances pour juger de la réussite du Programme de travail pour l'Afrique 2015-2020 de l'ICA.	6
<i>Comma</i>	Consacrer un nouveau numéro spécial à un thème africain au cours de la période de référence de cette Stratégie (2015 – 2020).	4.3
Groupe d'experts sur les bâtiments d'archives et l'environnement	Aider l'ASWG à formuler des recommandations relatives aux prochaines étapes du processus de renforcement des compétences archivistiques dans les domaines de la conservation et de la préservation, en se fondant sur les échanges entre l'ICA et l'ICCROM.	3.2.2
FAN	Travailler en liaison avec les membres africains de catégorie A à l'identification et à la réalisation d'initiatives pertinentes en matière de défense et promotion.	3.2.1
Groupe de réflexion du FAN sur l'Afrique	Travailler avec les collègues africains en vue de rechercher le soutien de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international, ou d'autres prêteurs et bailleurs de fonds pour le financement de la refonte des programmes d'étude.	3.2.1

FIDA	Prioriser les applications susceptibles de permettre la réalisation des objectifs de la Stratégie pour l'Afrique.	4.1
Secrétariat de l'ICA	Travailler avec les adhérents africains à l'élaboration de propositions pour la tenue de la conférence de 2018.	3.1.3
Secrétariat de l'ICA	Bâtir un plan de communication autour de la Stratégie de l'ICA pour l'Afrique. Le site web de l'ICA comportera des pages dédiées à la Stratégie pour l'Afrique et au programme de travail correspondant.	4.3
Coordonnatrice Nouveaux professionnels	Coordonner l'offre et la demande relatives aux échanges internationaux de nouveaux professionnels.	4.5
PCOM	Créer un groupe d'experts sur le patrimoine archivistique commun pour réfléchir à la mise en place d'un « programme de rapatriement numérique », au maintien d'un registre d'archives déplacées et à l'obtention de financements pour permettre la reproduction d'archives faisant l'objet de litiges.	4.4
PCOM	Soutenir le développement d'un outil d'évaluation comparative	5
Président / Secrétaire général	Dialoguer avec le Centre international pour l'étude de la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM) pour mieux percevoir comment les archives africaines pourront, tout en y contribuant, bénéficier des ressources, des possibilités de formation et du réseau de cet organisme en Afrique.	3.2.2
SAE	Organiser la traduction en français de supports pédagogiques sélectionnés. Finaliser leur traduction en arabe.	3.2.1
SAE	Diffuser le plus largement possible les supports pédagogiques sélectionnés, y compris en adressant directement des courriers aux universités africaines concernées.	3.2.1
SAE	Entreprendre une analyse approfondie des besoins des professeurs d'archivage africains en vue de recenser d'éventuels besoins en nouveaux supports pour favoriser l'élaboration de programmes renforcés et prévoir, le cas échéant, les dispositions nécessaires pour soutenir ce travail.	3.2.1
Secrétaire général / Responsable Marketing et Communication	Revue permanente des capacités de l'ICA en matière de collecte de fonds et/ou de demandes de financement.	5
SPA	Travailler aux côtés des présidents des branches régionales africaines et des associations de gestionnaires d'archives et de documents d'activités en vue de cerner leurs besoins spécifiques et d'élaborer des plans d'action favorisant le développement et l'animation des branches africaines dans des proportions permettant la parution de publications	3.1.2

régulières (journaux ou newsletters), l'instauration du principe de réunions ou de conférences à intervalles réguliers et la création de listes de diffusion actives. Dans les plans d'action, il s'agira également de recenser les différentes mesures permettant d'attirer de nouveaux adhérents aux branches régionales.